



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2018/31

L'an deux mil dix-huit, le treize juillet, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 juin 2018

*PRESENTS* : MM Gilbert MICHEL, Jean-Pierre COING, Hugues BEAUME, Guy BERARD, Florence GONON,

*EXCUSES* : Delphine MIALON (pouvoir à Hugues BEAUME), Roger GIRAUD, Daniel VIN,

*ABSENT* : François PINATEL,

*Secrétaire de séance* : Guy BERARD

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder à des virements de crédits d'ordre budgétaires en dépenses d'investissement :

### MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

#### DECISION N° 2

#### Recettes d'investissement :

- Chapitre 041 – compte 2031 : + 32 401,70 €

#### Dépenses d'investissement :

- Chapitre 041 – compte 2313 : + 21 445,70 €
- Chapitre 041 – compte 2315 : + 10 956,00 €

TOTAL : + 32 401,70 €

Ainsi qu'à l'abondement des comptes suivants en section d'investissement :

#### Recettes d'investissement :

- Chapitre 13 – compte 1322 « Région » + 6 016,50 €
  - Chapitre 13 – compte 1327 « Budget communautaire » + 6 016,50 €
- TOTAL 12 033,00 €

#### Dépenses d'investissement :

- Chapitre 21 – compte 2135 pour réserve d'eau au Chatons : + 3 300,00 €
  - Chapitre 21 – compte 2184 pour mobilier : + 1 000,00 €
  - Chapitre 23 – compte 2313 pour travaux de mise aux normes électrique des bâtiments et de rénovation de l'église : 7 733,00 €
- TOTAL : + 12 033,00 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en Préfecture

Le Maire,  
Bernard MICHEL

